

Description

AVIS AUX FOURNISSEURS

La présente est un avis seulement; aucune demande de soumissions n'y est jointe et aucune réponse ou proposition n'est requise. Son but est de fournir, pour information seulement, une brève description des exigences. Élections Canada envisage de publier une demande de propositions (DP) au printemps 2017, n° de dossier d'Élections Canada : ECRS-RFP-16-0167. Élections Canada pourrait publier au préalable une demande d'information (DI) pour obtenir les commentaires des fournisseurs et soumissionnaires potentiels concernant l'énoncé des travaux. Une DI, n° de dossier d'Élections Canada : ECRS-RFI-16-0167, liée à cette exigence a été envoyée aux fournisseurs le 11 août 2016.

- a) N° de dossier d'Élections Canada : ECRS-RFP-16-0167
- b) Applicabilité des accords commerciaux : Oui
- c) Procédure de l'appel d'offres : Concurrentiel et ouvert (achatsetventes.gc.ca)
- d) Stratégie d'acquisition concurrentielle : Oui
- e) Entente sur les revendications territoriales globales : Non

Contexte

Le directeur général des élections du Canada est un agent du Parlement qui dirige et supervise les élections et référendums fédéraux. Il dirige le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada.

L'expérience des organismes électoraux au Canada et ailleurs a montré quels aspects de l'administration des élections peuvent être améliorés avec un bon usage de la technologie. Bien utilisée, la technologie peut accélérer le service aux électeurs, améliorer les conditions de travail des fonctionnaires électoraux, rendre le processus plus précis et facile à vérifier, et en améliorer l'intégrité.

Après avoir étudié les commentaires des Canadiens et les résultats des consultations et des sondages auprès des électeurs, des fonctionnaires électoraux, des partis politiques, des parlementaires et d'autres intervenants, Élections Canada a conclu que la composante des opérations de vote qui requiert le plus d'améliorations est la tenue de documents, lente et chronophage, requise aux bureaux de scrutin, particulièrement aux bureaux de vote par anticipation. La solution réside partiellement en l'introduction de cahiers du scrutin électroniques (CSE), d'ordinateurs portables ou de tablettes qui automatisent la tenue de documents aux bureaux de scrutin, et remplacent les cahiers du scrutin, listes des électeurs et formulaires papier incommodes utilisés aux élections fédérales.

Bon nombre de provinces canadiennes (c.-à-d. la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard) ont déjà adopté des CSE, ou planifient de le faire, pour remplacer les documents papier. Par conséquent, le recours à cette technologie aux lieux de scrutin sera la norme dans presque tout le Canada lors des prochains cycles électoraux.

Élections Canada ne prévoit pas introduire le vote ou le dépouillement électronique. Les lieux de scrutins continueront d'utiliser les bulletins de vote papier, marqués et dépouillés manuellement.

Le besoin opérationnel

Élections Canada prévoit acquérir des services gérés par l'entrepreneur et une solution livrée et soutenue par l'entrepreneur pour aider l'organisme à atteindre son objectif de rehausser l'expérience des électeurs en améliorant les processus administratifs utilisés par les fonctionnaires électoraux pour gérer les électeurs aux bureaux de vote par anticipation et ordinaires lors de la prochaine élection générale, tout en respectant les spécifications rigoureuses en matière de loi, de sécurité, de respect de la vie privée et d'opérations.

Le principal outil au point de service qui appuiera l'amélioration de l'expérience des électeurs et rationalisera les processus administratifs, est communément appelé un « cahier du scrutin électronique » (CSE), tel que mentionné précédemment. Le CSE consiste en du matériel et des logiciels qui fournissent des données et des services permettant, par exemple, à des fonctionnaires électoraux d'examiner et de mettre à jour la liste des électeurs d'un lieu de scrutin.

Les CSE favorisent le traitement plus efficace et plus rapide des électeurs, tout en accroissant l'exactitude, la conformité et la vérifiabilité d'importantes opérations aux lieux de scrutin, y compris la recherche, la vérification et l'identification des électeurs, les formulaires requis (p. ex. serments), l'attribution de la section de vote et de la circonscription selon l'adresse municipale, la mise à jour de l'historique des électeurs et d'autres services comme le changement du nom, le changement de l'adresse ou la redirection des électeurs vers leur bon lieu de scrutin.

La mise en place des CSE ne comprend pas la mise en place du vote électronique ou du dépouillement électronique des votes. Les CSE remplacent les cahiers du scrutin en format papier de même que, de façon tout aussi importante, les listes électorales imprimées qui sont utilisées dans les lieux de scrutin. Les CSE automatisent ainsi le processus actuel dans lequel les travailleurs électoraux cherchent un électeur sur la liste papier et rayent le nom de l'électeur au moyen d'une règle et d'un crayon.

Un autre avantage de la mise en place des CSE, telle qu'elle est prévue, est l'amélioration du milieu de travail et des conditions de travail pour l'important contingent de travailleurs électoraux dévoués qui soutiennent les opérations aux lieux de scrutin partout au pays les jours d'élection.

La solution

L'énoncé des travaux, qui sera inclus dans la DP, englobera le travail avec Élections Canada pour garantir la livraison et le fonctionnement réussi d'une solution de CSE complète, fonctionnelle, sûre, sécuritaire et à disponibilité élevée devant être utilisée par l'administration centrale d'Élections Canada et par les fonctionnaires électoraux à des points de service dans des lieux de scrutin choisis parmi les 338 circonscriptions pour la 43^e élection générale et après.

La conception, l'élaboration et la mise en œuvre de cette solution doivent être réalisées avec un degré élevé de collaboration et de coordination avec le Bureau de gestion de projets d'Élections Canada. Les stratégies visant un déploiement initial et des déploiements itératifs subséquents réussis ainsi que la mise hors service de cette solution seront structurées de façon à pouvoir être réalisées de manière

Avis de projet de marché préalable – Élections Canada / Modernisation des services de vote / Amélioration des processus aux lieux de scrutin

efficace et efficiente, avec un degré élevé de collaboration et de coordination avec l'équipe de Gestion et préparation des scrutins en région d'Élections Canada et les directeurs du scrutin d'Élections Canada.

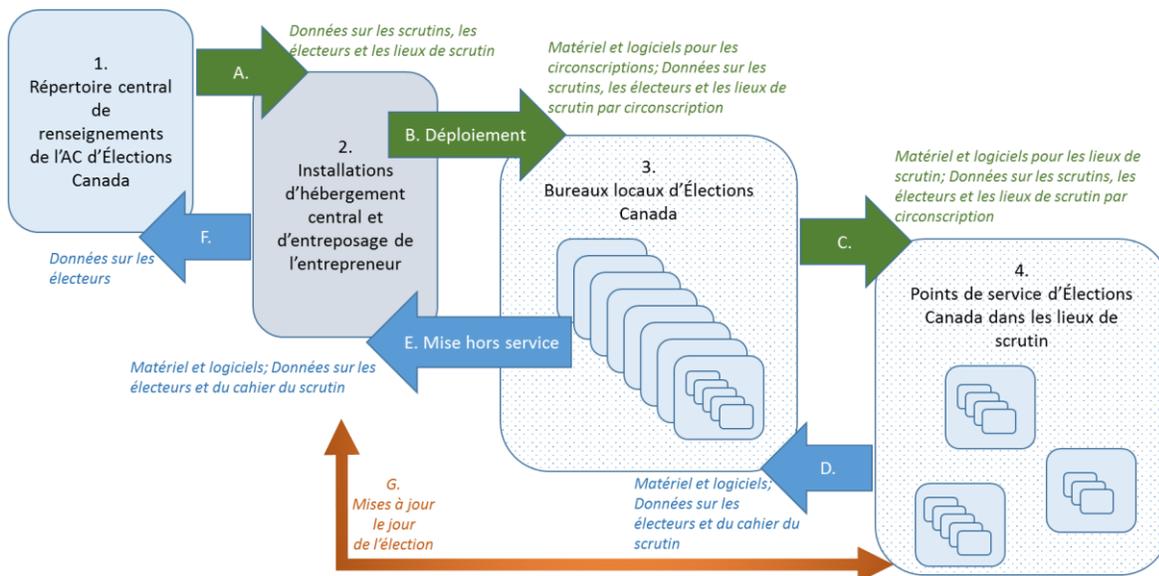
Les fournisseurs intéressés doivent comprendre les éléments du concept de base des opérations pour pouvoir évaluer le besoin et l'occasion qu'il représente.

Le diagramme qui suit (figure A) illustre le concept des opérations de base et décrit les sujets principaux et les interactions ou processus entre eux. Les sujets du concept des opérations sont les suivants :

1. Répertoire central de renseignements de l'administration centrale d'Élections Canada (source autorisée de données sur les scrutins, les électeurs et les lieux de scrutin).
2. Installations d'hébergement central et d'entreposage de l'entrepreneur (probablement deux emplacements, le « centre de données » de l'entrepreneur et une installation pour préparer le matériel, les logiciels et l'équipement pour l'expédition).
3. Bureaux locaux d'Élections Canada (bureaux des directeurs du scrutin et bureaux des directeurs adjoints du scrutin supplémentaires).
4. Points de service d'Élections Canada dans les lieux de scrutin (les endroits partout au pays où les Canadiens votent).

Les interactions ou processus entre les sujets sont indiqués dans la figure A sous la forme de flèches entre les sujets allant de A à G, et représentent généralement des opérations logistiques manuelles et automatisées qui coïncident avec les opérations de préparation électorale, de déploiement, d'exécution le jour du scrutin et de mise hors service.

Figure A – Concept des opérations – Modernisation des services de vote – Amélioration des processus aux lieux de scrutin



Opérations de déploiement, d'exécution le jour du scrutin et de mise hors service

Un aspect essentiel de ce qui est illustré dans le concept des opérations est le résultat opérationnel final, c'est-à-dire la nécessité d'obtenir d'Élections Canada le matériel, les logiciels et les données

nécessaires au déroulement des opérations dans les lieux de scrutin les jours de scrutin. (Dans la figure A, sujet 4, Points de service d'Élections Canada dans les lieux de scrutin.)

Cet approvisionnement fait partie des activités de « déploiement » d'Élections Canada. Le processus consistant à retourner tout le matériel et les données requises à la source appropriée fait partie des activités de « mise hors service » d'Élections Canada.

Même si les opérations de déploiement aux lieux de scrutin (processus C), de gestion du scrutin et de mise hors service (processus D) doivent être réalisées par Élections Canada entre les sujets 3 (Bureaux locaux d'Élections Canada) et 4 (Points de service d'Élections Canada) de la figure A, les caractéristiques de la solution de l'entrepreneur qui facilitent la logistique et simplifient ces processus (p. ex. trousse de lieu de scrutin compacte et renforcée) feront partie de nos critères d'évaluation. Il importe de souligner qu'Élections Canada s'attend à ce que la connectivité dans les lieux de scrutin varie d'une connectivité nulle à une connectivité intermittente ou non persistante, tandis que les bureaux locaux (bureaux des directeurs du scrutin et bureaux des directeurs adjoints du scrutin supplémentaires) devraient avoir une connectivité persistante.

Le sujet 2 (Installations d'hébergement central et d'entreposage de l'entrepreneur) représente deux éléments essentiels, mais vraisemblablement distincts de la solution d'un entrepreneur. L'installation d'hébergement central de l'entrepreneur servira de réseau de préparation des données et éventuellement des applications et de diffusion du contenu pour les données sur les scrutins, les électeurs et les lieux de scrutin, en recevant ces données du sujet 1 (Répertoire central de renseignements de l'administration centrale d'Élections Canada) par l'entremise d'une interface élaborée conjointement (processus A). L'installation d'entreposage de l'entrepreneur servira éventuellement de zone de préparation pour les trousse de matériel et de logiciels du CSE avant leur envoi au sujet 3 (Bureaux locaux d'Élections Canada).

La logistique et la gestion intégrées de tous les aspects du sujet 2 (Installations d'hébergement central et d'entreposage de l'entrepreneur) et les interfaces représentées aux points A, B, E et F du processus et liées aux opérations de préparation, de déploiement, de gestion du scrutin et de mise hors service, sont toutes des éléments clés du concept des opérations. La capacité de la solution de l'entrepreneur pour ce qui est de planifier, d'organiser, de sécuriser et de gérer efficacement ces installations et de démontrer une gestion logistique harmonieuse et efficace constituera une partie importante de nos critères d'évaluation.

Tel qu'illustré, la solution doit comporter un processus de transfert de données (processus G) des lieux de scrutin à l'installation d'hébergement central de l'entrepreneur; ce transfert doit avoir lieu au moins quotidiennement. Étant donné l'énoncé précédent selon lequel la connectivité aux lieux de scrutin variera d'une connectivité nulle à une connectivité intermittente ou non persistante, il sera avantageux de tirer profit de toute connectivité qui pourrait exister et de démontrer et de soutenir d'autres processus et mécanismes de transfert de données lorsqu'il n'y a aucune connectivité.

Envergure et complexité

Tel qu'il est mentionné précédemment, d'autres administrations ont eu recours aux CSE et les ont jugés avantageux. Aucune solution de CSE de l'envergure requise pour répondre aux besoins d'Élections Canada n'a encore été mise en œuvre.

Après avoir évalué l'envergure et la complexité liées à l'atteinte du résultat cible de cette initiative, Élections Canada est convaincu qu'un facteur de réussite déterminant est l'engagement d'un partenaire d'expérience en intégration de systèmes et gestion logistique, qui comprend pleinement les problèmes qui se rattachent à la gestion et à la réalisation d'un tel programme.

Notre activité d'approvisionnement visera à établir une relation avec un fournisseur qui fournira le matériel et les logiciels ainsi que les services conformément aux spécifications fonctionnelles et techniques devant être fournies. L'entrepreneur retenu gèrera le projet de mise en œuvre conjointement avec le Bureau de gestion de projets d'Élections Canada, et assurera par la suite le soutien de la logistique et la gestion de services connexes tout au long des étapes de préparation, de déploiement, de gestion du scrutin et de mise hors service des prochains cycles électoraux.

Pour y parvenir, il pourrait être nécessaire que le partenaire en intégration des systèmes et en gestion logistique conclue des ententes avec des fournisseurs de CSE, des fournisseurs de matériel ou d'autres partenaires, ce qui est une des raisons du présent préavis.

Élections Canada espère déployer cette solution à certains bureaux de vote par anticipation et bureaux de vote ordinaires dans le cadre de la 43^e élection générale en 2019. La DP donnera plus de précisions quant aux attentes minimales et maximales, sous réserve des limites données par les chiffres des « Paramètres d'intérêt tirés de la 42^e élection générale du Canada » présentés ci-dessous.

Paramètres d'intérêt tirés de la 42^e élection générale du Canada (chiffres arrondis)

| | |
|---|--------------------|
| <i>Personnes ayant qualité d'électeur</i> | <i>26 000 000</i> |
| <i>Électeurs ayant voté</i> | <i>17 000 000</i> |
| <i>Bureaux des directeurs du scrutin</i> | <i>338</i> |
| <i>Bureaux des directeurs adjoints du scrutin</i> | <i>148</i> |
| <i>Bureaux de vote par anticipation</i> | <i>4 900</i> |
| <i>Bureaux de vote ordinaires</i> | <i>16 000</i> |
| <i>Points de service des bureaux de vote ordinaires</i> | <i>67 900</i> |
| <i>Nombre moyen de points de service par bureau de vote</i> | <i>4</i> |
| <i>Plus grande circonscription (électeurs)</i> | <i>>100 000</i> |
| <i>Plus petite circonscription (électeurs)</i> | <i><20 000</i> |

Sécurité

La sécurité demeure un facteur important à régler pour l'ensemble des processus de prestation des services et des composantes de la solution. Le profil de contrôle de sécurité de base sera fourni selon les contrôles et les méthodes prévus dans le document d'orientation du Centre de la sécurité des

**Avis de projet de marché préalable – Élections Canada / Modernisation des services de vote /
Amélioration des processus aux lieux de scrutin**

télécommunications (CST) : *La gestion des risques liés à la sécurité des TI : Une méthode axée sur le cycle de vie* (ITSG-33).

L'entrepreneur retenu devra respecter les exigences du gouvernement du Canada pour la vérification de sécurité de son organisation, de ses installations et de son personnel.

Période du contrat

On prévoit que le contrat pourrait être d'une durée de jusqu'à quatre ans à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'entrepreneur retenu accordera à Élections Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat de deux périodes supplémentaires de quatre ans chacune.

Accords commerciaux internationaux

Le processus d'acquisition est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Accord de libre-échange nord-américain, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili, de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Panama, de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou et de l'Accord sur le commerce intérieur.

Il revient au fournisseur d'assumer la responsabilité et le coût de tout travail qu'il entreprend pour se préparer à la DP ou pour établir des ententes.

Élections Canada se réserve le droit de négocier les dispositions de tout marché avec les fournisseurs.

Des informations supplémentaires sur Élections Canada sont accessibles à www.elections.ca.

Advanced Notice of Proposed Procurement (ANPP) - Elections Canada / Voting Services Modernization / Polling Place Process Enhancement

Description

NOTE TO SUPPLIERS

This is a Notice only; there is no solicitation document attached with this notice and no response or proposal is required. The purpose of this notice is to provide a brief description of the requirements for information purposes only. Elections Canada anticipates issuing a Request for Proposal (RFP) in the spring of 2017, Elections Canada File No.: ECRS-RFP-16-0167. Prior to the issuance of the RFP, Elections Canada may issue a Request for Information (RFI) to solicit comments and feedback from suppliers and potential bidders based on the Statement of Work. An RFI, Elections Canada File No.: ECRS-RFI-16-0167 related to this requirement was issued to suppliers on August 11, 2016.

- a) Elections Canada File No: ECRS-RFP-16-0167
- b) Applicability of Trade Agreements: Yes
- c) Tendering Procedure: Open Competitive (Buy & Sell.gc.ca)
- d) Competitive Procurement Strategy: Yes
- e) Comprehensive Land Claim Agreement: No

Background

The Chief Electoral Officer of Canada (“CEOC”), an agent of Parliament, exercises general direction and supervision over the conduct of elections and referendums at the federal level. The CEOC heads the Office of the Chief Electoral Officer, commonly known as Elections Canada.

The experience of elections agencies in Canada and abroad has shown which aspects of election administration can be improved through judicious use of technology. Used in the right ways, technology can provide faster service to electors, better working conditions for election officials, more accuracy and auditability, and improved process integrity.

After reviewing feedback from Canadians, input to consultations and survey results from electors, election officials, political parties, parliamentarians and other stakeholders, Elections Canada concluded that the area of voting operations most in need of improvement is the slow and time-consuming record-keeping required at the polls, particularly advance polls. Part of the solution is to introduce electronic polls books (EPB) – laptops or tablets which automate paperwork in the polling place, replacing the cumbersome paper poll books, voter lists, and forms currently used in federal elections.

Many Canadian provinces (i.e. British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Ontario, Quebec, New Brunswick, Prince Edward Island) have already adopted, or are planning adoption of, EPBs to replace the cumbersome, paper-based poll books, lists of electors and forms previously used. Consequently use of such technology at the polls will be the norm for almost all of Canadian within the next few electoral cycles.

Advanced Notice of Proposed Procurement (ANPP) - Elections Canada / Voting Services Modernization / Polling Place Process Enhancement

Elections Canada has no plans to introduce electronic casting or counting of votes. Polling places will continue using paper ballots, marked and counted by hand.

The Business Requirement

Elections Canada is planning to procure contractor-managed services and a contractor-delivered and supported solution to assist the Agency in its objective of enhancing the voter experience by improving administrative processes used by elections officers to manage voters at advanced and ordinary polls in the next general election, while adhering to stringent legislative, security, privacy, and operational specifications.

The key point-of-service tool that will support the enhancement of the voter experience and streamline the administrative processes, as previously mentioned, is commonly referred to as an “electronic poll book” (EPB). An EPB consists of hardware and software that provides data and services that allow, for example, election officials to review and update the voter list for a polling place.

EPBs support more efficient and faster processing of electors, while increasing accuracy, compliance and auditability of important polling place transactions, including voter: lookup, verification, identification, required forms (e.g., oaths), polling division / electoral district assignment by street address, voter history update and other services such as name change, address change and/or redirecting voters to their correct polling place.

Introducing EPBs does not include the introduction of electronic voting or electronic counting of votes. EPBs replace paper-based poll books and, equally important, replace the printed list of electors currently used in polling places, automating the current process that has electoral workers searching for a voter on the paper list and striking the elector’s name off with a ruler and pencil.

An additional benefit to the introduction of EPBs, as planned, is improving the working environment and working conditions for the large contingent of dedicated electoral workers supporting polling place operations across the country on election days.

The Solution

The Statement of Work, which will be included as part of the RFP, will encompass working with Elections Canada to guarantee delivery and successful operation of a complete, functional, safe, secure, high-availability EPB solution for use by Elections Canada’s headquarters and by election officials at service points within select polling places across all 338 electoral districts for the 43rd general election and beyond.

Design, development and implementation of this solution is to be achieved with a high degree of collaboration and coordination with the Elections Canada’s Project Management Office. Strategies for successful initial and subsequent iterative deployment and decommissioning of this solution will be architected to be achieved effectively and efficiently, with a high degree of collaboration and coordination with Elections Canada’s Field Readiness and Event Management team and Elections Canada Returning Officers.

Advanced Notice of Proposed Procurement (ANPP) - Elections Canada / Voting Services Modernization / Polling Place Process Enhancement

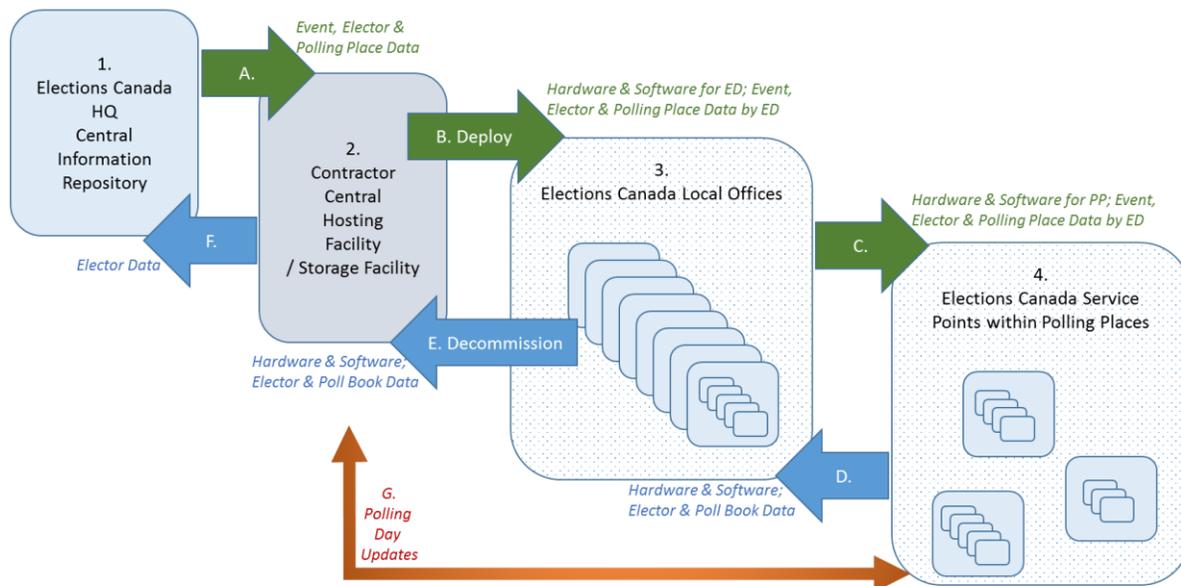
An understanding of the elements of the basic concept of operations is required for interested suppliers to develop an appreciation of the requirement and opportunity that it represents.

The following diagram (Figure A) depicts the basic concept of operations, describing the primary subjects and the interactions or processes between them. The subjects in the concept of operations are:

1. Elections Canada HQ Central Information Repository (authoritative source for event, elector and polling place data).
2. Contractor Central Hosting Facility / Storage Facility (possibly 2 sites, the contractor “data centre” and a contractor facility for preparing hardware, software and equipment for shipping).
3. Elections Canada Local Offices (Offices of Returning Officers (OROs) and Offices of Additional Assistant Returning Officers (OAAROs)).
4. Elections Canada Service Points within Polling Places (the locations across the country where Canadians vote)

The interactions or process between the subjects are indicated in Figure A as arrows between the subjects labelled A to G, and generally represent manual and automated logistical operations coinciding with event readiness, deployment, election day execution and decommissioning operations.

Figure A - Concept of Operations - Voting Services Modernization - Polling Place Process Enhancement



Deployment, Election Day and Decommissioning Operations

Key to what is depicted in the concept of operations is the final business outcome, that is to say the need to provision hardware, software and data from Elections Canada required to conduct operations in polling places on polling days. (In Figure A, subject #4. Elections Canada’s Service Points within Polling Places.)

Advanced Notice of Proposed Procurement (ANPP) - Elections Canada / Voting Services Modernization / Polling Place Process Enhancement

This provisioning is part of Elections Canada’s “deployment” activities. The process of returning all equipment and required data to the appropriate source is part of Elections Canada’s “decommissioning” activities.

While the deployment to polling places (process C), event management and decommissioning operations (process D) are to be conducted by Elections Canada between Figure A, subject #3 Elections Canada Local Offices and subject #4 Elections Canada Service Points within Polling Places, the features of the contractor’s solution that facilitate logistics and simplify these processes (e.g., compact, ruggedized polling place kit in a box) will form part of our evaluation criteria. It is important to note that Elections Canada expects that connectivity in polling places will range from none at all to intermittent/non-persistent, while Local Offices (OROs and OAAROs) should have persistent connectivity.

Subject #2, the Contractor Central Hosting Facility / Storage Facility, represents two essential, yet likely discrete elements of a contractor’s solution. The contractor’s central hosting facility will serve as the data and possible application staging and content delivery network for Event, Elector and Polling Place Data, receiving such data from subject #1 Elections Canada HQ Central Information Repository through a jointly developed interface (process A). The contractor’s storage facility will potentially serve as the readiness preparation area for EPB hardware/software kits prior to their being shipped to subject #3 Elections Canada Local Offices.

Integrated logistics and management of all aspects of subject #2, the Contractor Central Hosting Facility / Storage Facility, and the interfaces represented at process A B, E and F during readiness, deployment, event management and decommissioning operations are all key elements of the concept of operations. The capacity of the contractor’s solution to effectively plan, organize, secure and manage these facilities and to demonstrate smooth and effective logistics management will form a major part of our evaluation criteria.

As depicted, there must be a provision for a data transfer process (Process G) from polling places to the Contractor Central hosting facility on, a daily basis, at least. Given the previous statement that connectivity in polling places will range from none at all to intermittent/non-persistent it will be beneficial to take advantage of any connectivity if and when it exists, and to demonstrate and support alternate electronic data transfer processes and mechanisms where there is no connectivity at all.

SCALE AND COMPLEXITY

Uses of EPBs, as previously mentioned, have proven beneficial in other jurisdictions. There has yet to be an implementation of an EPB solution at the scale required to support Elections Canada’s needs.

Having assessed the scale and complexity of successfully achieving the target outcome of this initiative, it is clear to Elections Canada that engaging an experienced systems integration and logistics management partner, with a full appreciation of the issues encountered in managing and delivering such a program, is a critical success factor.

Advanced Notice of Proposed Procurement (ANPP) - Elections Canada / Voting Services Modernization / Polling Place Process Enhancement

Our procurement activity will seek to establish a relationship with one supplier who will provision hardware/ software materials and services according to the functional and technical specifications to be provided. The successful contractor will manage the implementation project in conjunction with the Elections Canada Project Management Office, and go on to support logistics and manage related services through the readiness, deployment, event management and decommissioning stages of the next electoral cycles.

To achieve this may require that the systems integrator and logistics management partner establish agreements with EPB suppliers, hardware providers or other partners, which is one of the reasons for this advanced notice.

Elections Canada is aiming to deploy this solution across some advanced polls and ordinary polls for the 43rd general election in 2019. The RFP will be more precise in specifying minimum and maximum expectations within the confines of the numbers detailed in the “Metrics of Interest from Canada’s 42nd General Election” below.

Metrics of Interest from Canada’s 42nd General Election (rounded)

| | |
|---|--------------------|
| <i>Eligible Electors</i> | <i>26,000,000</i> |
| <i>Voters</i> | <i>17,000,000</i> |
| <i>Offices of Returning Officers</i> | <i>338</i> |
| <i>Offices of Additional Assistant Returning Officers</i> | <i>148</i> |
| <i>Advanced Polling Places</i> | <i>4,900</i> |
| <i>Ordinary Polling Places</i> | <i>16,000</i> |
| <i>Ordinary Polling Place Service Points</i> | <i>67,900</i> |
| <i>Average Service Points per Polling Place</i> | <i>4</i> |
| <i>Largest Electoral District (electors)</i> | <i>>100,000</i> |
| <i>Smallest Electoral District (electors)</i> | <i><20,000</i> |

SECURITY

Security remains a major factor to be addressed through all service delivery processes and solution components. The baseline security control profile will be provided based upon the controls and methodologies from the Communications Security Establishment (CSE) guidance document: ITSG-33, IT Security Risk Management: A Lifecycle Approach.

The successful contractor will be required to meet Government of Canada requirements for the security screening of their organization, facilities and personnel.

Period of the Contract

It is anticipated that the contract period may be for up to four years from the effective date of the contract. The successful contractor will grant Elections Canada irrevocable options to extend the period of the contract by two additional periods of four years.

International Trade Agreements

Advanced Notice of Proposed Procurement (ANPP) - Elections Canada / Voting Services Modernization / Polling Place Process Enhancement

This procurement process will be subject to the Trade Agreements: World Trade Organization Agreement on Government Procurement (WTO-AGP), the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada-Chile Free Trade Agreement, the Canada-Colombia Free Trade Agreement, the Canada-Panama Free Trade Agreement, the Canada-Peru Free Trade Agreement, and the Agreement on Internal Trade (AIT).

Any work undertaken by the supplier to prepare for the RFP or to establish agreements is at the sole responsibility and cost of the supplier.

Elections Canada retains the right to negotiate with suppliers on any procurement.

Further information about Elections Canada may be obtained at www.elections.ca.